Ouestions orales

programme élaboré et parrainé par le gouvernement du Canada pourront bénéficier d'aide.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, quel esprit de petite partisanerie politique de la part du chef de l'opposition qui, aujourd'hui, se permet de nous faire des leçons sur un sujet qu'il aurait pu régler lui-même, à l'époque où il dirigeait le gouvernement. Qu'est-ce que son gouvernement a fait à ce sujet pendant les 10 mois qu'ils étaient au pouvoir? Madame le Président, c'est sous une administration progressiste conservatrice que l'on a commencé à mettre en doute la qualité de ce produit, et pourtant ce dernier n'a pas été banni par les progressistes conservateurs à l'époque où ils étaient au pouvoir. Alors je n'ai aucune leçon à recevoir du chef de l'opposition, et lorsque nous serons en mesure d'annoncer notre programme, nous le ferons indépendamment de la politicaillerie du chef de l'opposition.

[Traduction]

LES RENSEIGNEMENTS QUI SERAIENT DONNÉS AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISON

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, le ministre parle d'environ 80,000 maisons. Or, nous savons qu'il y en a 100,000 et peut-être plus qui sont concernées...

Une voix: Nommez-les.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): ... ainsi qu'un grand nombre d'immeubles résidentiels. Que représentent 20,000 propriétaires de maisons pour le ministre de la Consommation et des Corporations? On ne peut pas tirer un trait aussi facilement sur ce problème.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre. Nous avons entendu une série de questions longues et j'espère que les députés vont s'efforcer à partir de maintenant de poser des questions succintes. La parole est au député de Hamilton-Wentworth.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, je demande au ministre de la Consommation et des Corporations comment les personnes dont les maisons ou les immeubles résidentiels sont isolés à la mousse d'urée-formaldéhyde sauront si elles peuvent bénéficier de ces subventions généreuses ou non. Le gouvernement a-t-il décidé d'effectuer des tests à l'échelle nationale? Si oui, quand?

M. Hnatyshyn: Essayez un autre Ouelletisme.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, j'annoncerai au cours des prochains jours l'ensemble du programme du gouvernement canadien, et la question que l'honorable député pose est une question valable à laquelle nous apporterons des réponses, lorsque nous annoncerons le programme.

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE MEMBRES DES FORCES CANADIENNES QUI ONT PARTICIPÉ AUX SAUVETAGES

Mme le Président: J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur la présence, à la tribune, de membres du personnel des Forces canadiennes qui ont participé au sauvetage, au large de l'île de Sable, des équipages du navire Euro-Princess et de la plate-forme de forage «Rowan Juneau», soit 70 personnes en tout. Je suis sûre que la Chambre tiendra à les féliciter.

Des voix: Bravo!

LES PIPE-LINES

LA CONSTRUCTION DU GAZODUC ENTRE QUÉBEC ET LES MARITIMES

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources; elle découle de la décision du cabinet de procéder à la construction du gazoduc entre Québec et les Maritimes. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou celui de la Nouvelle-Écosse ont présenté des instances à l'appui de cette décision?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, madame le Président. Depuis quelques mois, j'ai constaté avec plaisir que les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick étaient impatients de voir approuver ce projet qui revêt une grande importance pour les provinces Maritimes. C'est avec grand plaisir que le cabinet a pris la décision d'approuver la recommandation de l'Office national de l'énergie concernant le prolongement du gazoduc jusqu'à Halifax. Il s'agit maintenant de nous assurer que chacune de ces provinces donne les approbations réglementaires, notamment le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, afin que le projet soit mis en marche le plus rapidement possible. Pour ce qui est du gouvenement du Canada, il approuve sans réserve le projet et tient à voir débuter les travaux le plus tôt possible.

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA MOUSSE ISOLANTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—LES NORMES SUIVIES DANS L'ÉVALUATION DES RISQUES POUR LA SANTÉ

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations, et a trait également à l'horrible situation des victimes de l'isolation à la mousse d'urée-formaldéhyde. Le ministre peut-il nous expliquer sur quoi il s'est fondé pour établir la norme arbitraire de .1 particule par million de teneur en formaldéhyde, donnant droit à une certaine aide financière qu'il a annoncée hier, puisque, nous le savons tous, d'après les autorités médicales, les réactions physiologiques suscitées par la mousse d'urée-formaldéhyde varient beaucoup d'un individu à l'autre. Peut-il préciser par ailleurs si l'aide accordée sera permanente et les critères d'admissibilité assez souples pour aider les personnes qui éprouveraient éventuellement des problèmes de santé? En effet, on a découvert que la mousse se désintègre après un certain temps, augmentant ainsi les possibilités d'ennuis de santé ultérieurement.